

## **CAPITAL : Lettre ouverte solennelle des fidèles aux quatre évêques de la FSSPX**

[http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel\\_aux\\_quatre\\_eveques\\_de\\_la\\_FSSPX.pdf](http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_eveques_de_la_FSSPX.pdf)

**Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?**

**Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?**

**Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?**

**Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?**

**Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de Pontificalis Romani INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?**

**A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?**

**Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?**

**Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?**

*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.  
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)*

jeudi 26 juin 2008

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

## **La FSSPX mise en péril par les « discussions » de Mgr Fellay**



Un lecteur de VM réagit : « *Combien de temps faudra-t-il encore à Monseigneur Fellay pour réaliser qu'il doit mettre fin à toute discussion avec Rome s'il ne veut pas affaiblir encore plus l'œuvre qu'il est sensé de préserver* ».

**Ce texte nous en parvenu le 20 juin, avant que l'ultimatum de Rome envers Mgr Fellay ne soit connu.**

Cher ami,

Je comprends parfaitement votre consternation devant l'attitude ambiguë des supérieurs de la Fraternité. Comment peut-on être à la fois parfaitement conciliariste en écartant tout sédévacantisme et en affirmant avec vigueur que les occupants du Siège de Saint Pierre depuis la mort de Pie XII sont des vrais Papes et en même temps leur désobéir chaque fois que le propre intérêt l'exige. Il ne fait pas l'ombre d'un doute que les supérieurs de la Fraternité ne souhaitent pas conclure un accord avec la Rome moderniste, accord qui les priverait d'une grande partie de la liberté d'action dont ils jouissent.

Si Monseigneur Fellay juge opportun de fonder un centre de la Fraternité à un lieu déterminé, il peut le faire sans consulter au préalable l'évêque du lieu. Une fois l'accord conclu c'est à la Commission *Ecclesia Dei* qu'il appartiendrait de juger sur l'opportunité d'une pareille démarche. Monseigneur Fellay, qui est doué d'une capacité d'analyse hors du commun, le sait pertinemment.

Néanmoins il continue à faire semblant d'un accord avec Rome en exigeant une impossibilité au sens juridique : la levée sans condition préalable de l'excommunication qui frappe actuellement les membres de la Fraternité.

Pour être clair : si Rome devait consentir à la demande des supérieurs de la Fraternité elle reconnaîtrait explicitement le bien-fondé de l'agir de S.E. Monseigneur Lefebvre à son égard ce qui impliquerait le désaveu de la part de Benoît XVI de deux de ses prédécesseurs. Effectivement le sacre des évêques contre la volonté explicite de Jean Paul II doit être considéré comme un acte de méfiance de S.E. Monseigneur Lefebvre à l'égard de l'occupant d'alors du Siège de Saint Pierre. Or la confiance est un signe concluant d'une reconnaissance. Par surcroît en consentant à la demande des supérieurs de la Fraternité, Rome leur reconnaîtrait le rôle d'une instance critique au sein de l'église conciliaire, rôle auquel l'abbé Franz Schmidberger aspire. Même s'il s'agit d'un objectif impossible à atteindre elle met la Fraternité à l'abri de deux inconvénients:

Elle ne risque pas de tomber sous la tutelle de la Rome moderniste mais en même temps ne l'oblige pas d'assumer le rôle d'un magistère d'une église en état d'urgence.

A l'égard de pareilles affirmations on pourrait objecter que nous nous permettons de juger du for intérieur des personnes concernées. A cette objection il faut répondre avec le Pape Léon XIII (*Apostolicae Curae et Caritatis*, Denzinger 3318) que dès que le for intérieur s'extériorise il peut faire l'objet d'une critique et ceci d'autant plus qu'il ne s'agit pas de juger, mais uniquement de constater. En termes juridiques: constater avant de dire le droit.

Le vice, dont je viens de parler, s'appelle être diplomate à outrance. Malheureusement Monseigneur Lefebvre était à côté de beaucoup de qualités atteint de ce vice. Je le dis avec beaucoup de regrets car j'ai une profonde admiration pour le grand confesseur qu'il fût. Cependant je ne peux pas fermer mes yeux devant des évidences. Tout esprit critique est obligé à se demander, comment Monseigneur pouvait après avoir à deux reprises sévèrement critiqué Paul VI, se présenter en quémandeur devant lui. Pour illustrer la gravité de cet acte, voici les deux textes en question (Tissier de Mallerais, Marcel Lefebvre, une vie 514) :

1. *« En définitive, cette suspense me prive de dire la messe...nouvelle, de donner des sacrements nouveaux. On me demande l'obéissance à „l'Église conciliaire,“ comme l'appelle Mgr. Benelli. Mais cette église conciliaire est une église schismatique, parce qu'elle rompt avec l'Église Catholique de toujours. Elle a ses nouveaux dogmes (la dignité de la personne), son nouveau sacerdoce, ses nouvelles institutions, son nouveau culte, déjà condamnés en maints documents officiels et définitifs. “*
2. Dans une interview accordée au *Figaro* : *„Le concile, tournant le dos à la tradition et rompant avec l'Église du passé, est un concile schismatique. (...) S'il nous apparaîtrait certain que la foi enseignée par l'Église pendant vingt siècles ne peut contenir d'erreur, nous avons beaucoup moins l'absolue certitude que le pape soit vraiment pas (souligné par nous). L'hérésie, le schisme, l'excommunication ipso facto, l'invalidité de l'élection sont des causes qui, éventuellement, peuvent faire qu'un pape ne l'ait jamais été ou ne le soit plus.“*

Avec beaucoup de finesse S.E. Monseigneur Tissier de Mallerais (op. Cit 515) commente ainsi ces déclarations: *„La question méritait d'être posée, l'archevêque ne la résout pas; il laissera à l'Église le soin de décider. Mais quant à la nature ou à la tendance schismatique du concile et du nouveau modèle d'Eglise qui en découle, il n'hésite pas à affirmer.“*

Poser le problème veut dire reconnaître que l'Église catholique de toujours ne pourrait pas être identique avec l'institution issue du concile. Devant une incertitude pareille la vertu de prudence exige qu'on s'abstienne de négocier car que veut-on obtenir d'une autorité qui essaye à se faire passer pour ce qu'elle n'est pas.

Malheureusement Monseigneur Lefebvre – probablement sur instigation du cardinal Siri – a fléchi sur ce point et a ainsi permis à Paul VI à reprendre l'initiative. Attitude peu prudente que Monseigneur a pratiqué pendant presque dix au détriment de son œuvre et qu'il a failli enterrer avec le protocole d'accord qu'il a signé au début du mois de mai 1988. Monseigneur n'a jamais désavoué cette attitude et après sa mort elle s'est répercutée sur ses successeurs.

En voici quelques exemples.

En l'an 2000 malgré que Jean Paul II se soit distingué par deux actes scandaleux: l'accusation infâme contre ses prédécesseurs à l'occasion de la cérémonie en Saint Pierre du 12 mars pour laquelle le cardinal Ratzinger fabriqua un liturgie spéciale ainsi que la béatification simultanée du téméraire Roncalli et de Pie IX, la Fraternité, avec ses supérieurs à la tête, a voulu lui rendre hommage en se rendant à Rome et pour obtenir des facilités dans les basiliques romaines et s'est abstenue de toute critique à son égard. C'est tout à l'honneur du district d'Italie de la Fraternité d'avoir, par la plume du juge Agnoli, sévèrement critiqué les actes de l'apostat Wojtyla.

Une conclusion se dégage : la névrose anti-sédévacantiste dont sont atteints les supérieurs de la Fraternité est la conséquence logique de sa volonté de retrouver une place dans l'église conciliaire. Rome en est consciente et grâce à la stratégie mise en place par le cardinal Hoyos joue a réussi à paralyser son activité principale qui devrait être de démasquer l'imposture conciliaire. Le cas Campos, l'Institut Saint Philippe Néri, celui du Bon Pasteur ainsi que la volonté des Rédemptoristes de se séparer de la Fraternité pour rejoindre la Rome conciliaire en sont des signes concluants.

Combien de temps faudra-t-il encore à Monseigneur Fellay pour réaliser qu'il doit mettre fin à toute discussion avec Rome s'il ne veut pas affaiblir encore plus l'œuvre qu'il est sensé de préserver.

Signé par un fidèle

---

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>

Pour nous transmettre une information ou une nouvelle : [la.redaction@virgo-maria.org](mailto:la.redaction@virgo-maria.org)

© 2008 virgo-maria.org